CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 13 février 2015

DÉLIBÉRATION N° CG-2015/02/13-**2/05**

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
92767617
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 17/02/2015
Réception Préfet : 17/02/2015
Publication RAAD : 17/02/2015

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : PELABERE Michèle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET : Cession du pavillon sis 22 rue des Bertagnes à Rubelles.

L'acquéreur de l'ancien logement de fonction situé 22 rue des Bertagnes à Rubelles dont la proposition avait été approuvée par délibération du Conseil général le 27 juin 2014, s'est finalement rétracté. Depuis, la meilleure offre remise au Département s'élève à 250 000 euros net vendeur et émane de particuliers. Il est proposé d'y donner suite, sachant que la valeur vénale de ce bien a été estimée à 270 000 euros par France Domaine.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° CG-2014/06/27-2/07 du 27 juin 2014,

VU l'avis de France Domaine 2014 – 394V1368 du 9 octobre 2014,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de rapporter la délibération du Conseil général n° CG-2014/06/27-2/07 du 27 juin 2014.

Article 2 : d'approuver la cession de la parcelle bâtie cadastrée à Rubelles section AC n° 146, située 22 rue des Bertagnes, propriété départementale, au bénéfice de M. Arnaud PORCHERAY et Mme Khaoula EL KOUHEN pour le prix de 250 000 euros, auquel est assorti un montant d'honoraires de 15 000 € HT dus par les acquéreurs à l'agence ORPI de l'Ermitage domiciliée 8 bis avenue Thiers à Melun.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer tout acte destiné à concrétiser cette cession.

Article 4 : d'imputer la recette correspondante sur l'opération 2015 « cession d'immeubles » de l'action « services départementaux – acquisitions et cessions ».

Adopté à l'unanimité

Vincent ÉBLÉ

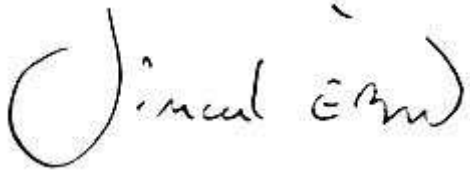

Président du Conseil général
de Seine-et-Marne